



BICYCODE® : la concertation

avec les forces de l'ordre commence à porter ses fruits

Comme chacun le sait, l'efficacité du service rendu par le BICYCODE® en matière de lutte contre le vol de vélos dépend de l'interaction entre trois acteurs clés : les opérateurs de marquage, les propriétaires de vélos et les services de police/gendarmerie.

En effet, les services de police/gendarmerie peuvent demander à bénéficier d'accès directs à la base de données BICYCODE®. Ainsi, en présence de vélos marqués et déclarés volés, ils peuvent accéder aux coordonnées des propriétaires, qui se sont enregistrés sur le site www.bicycode.org et leur restituer leurs vélos.

Un grand pas a été effectué en 2012 en ce qui concerne le nombre d'accès délivrés auprès des forces de l'ordre. De 31 services à fin 2011, le nombre de bénéficiaires passe, en mars 2013, à plus de 230. Ces services sont répartis sur la majeure partie du territoire, notamment dans les villes de Lille, Lyon, Amiens, Strasbourg, Bordeaux, Nantes, Rennes, Paris (et petite couronne), Marseille, Montpellier, Toulouse, ...

Cette progression dans la couverture du territoire par des services disposant d'accès à la base de données provient de deux types d'actions... au long cours...

- La collaboration de la FUB avec la DCSP (Direction centrale de la sécurité publique) de la Police nationale, qui le 25 octobre 2012 a permis de diffuser une note de service à l'ensemble des services de sécurité publique du territoire (DOM-TOM compris). Cette note visait à présenter de façon détaillée le système BICYCODE®, son intérêt et son utilité pour les services et les invitait à demander des codes d'accès directement à la FUB. De nombreuses demandes émanant de services très variés, tous grades confondus, ont afflué et parviennent encore régulièrement à la FUB. Nombre de ces demandes sont accompagnées de sollicitations complémentaires de documentations sur le BICYCODE®, à titre « curatif » destinées aux plaignants de vols de vélos, ou « préventif » afin de faire la promotion du système auprès du public. Ceci

témoigne d'un réel intérêt des services de Police nationale, sur le plan local.

Forte de ce résultat, une action similaire à celle entreprise auprès de la DCSP, visant à inciter les brigades de gendarmerie, principalement situées dans les zones rurales à se doter d'accès, est initiée en 2013.

- Grâce aux actions de communication menées sur le plan local par un certain nombre d'associations auprès de services de police de leur territoire, une quarantaine de services de police municipale et de gendarmerie s'est intéressée au BICYCODE® et a souhaité se doter de codes d'accès.

Il reste toujours à sensibiliser les polices municipales d'une plus large

partie du territoire, pour les convaincre de l'utilité de se doter d'un code, notamment pour pouvoir restituer les vélos marqués qui encombrant leurs services de « fourrières » ou d'objets trouvés.

Mais l'intérêt est là et l'implication de certains services de police va plus loin. Une dizaine de services de police municipale sont également opérateurs de marquage BICYCODE®. De plus, des opérations communes de lutte contre le vol de vélos organisées autour du marquage BICYCODE® voient le jour, issues d'une volonté de collaboration entre les services de gendarmerie et des groupements de communes : telle l'opération menée en mars 2013 par le pôle prévention de la Communauté de Communes Sud Estuaire (44).

Sophie Hering



FUB



M. Giroud

Le BICYCODE® permet de restituer les vélos marqués qui encombrant les fourrières